

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2734 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABOUELFATH

Date de naissance : 24-11-1952

Adresse : Marbi Mell

Tél. : 0666132869

Total des frais engagés : 396,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08/07/2023

Nom et prénom du malade : LAILA ABOUELFATH

Age : 1961

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : AFFECTION O.RL

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie : _____

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Conseil

Le : 08/07/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/07/23	C2		300DH	Mohamed Amin et Chirurgie sociale Etat. Hospt. Hassan II Casablanca 06 10 88 02 3

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Marque d'identification de la Facture
Pharmacie Omariya Casablanca Bldg 44 Lot. Omariya Mosquee Omariya Hay Hachch, Ain Chack Casablanca Tel: 0522 5236 29	8/7/2023 13/7/2023	Marque d'identification de la Facture Pharmacie Omariya Casablanca Bldg 44 Lot. Omariya Mosquee Omariya Hay Hachch, Ain Chack Casablanca Tel: 0522 5236 29

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

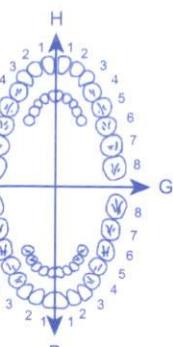
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
			COEFFICIENT DES TRAVAUX	
			MONTANTS DES SOINS	
			DEBUT D'EXECUTION	
			FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	Coefficient DES TRAVAUX	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS	
			DATE DU DEVIS	
			DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ALLOUANE Mohamed Amine
O.R.L et chirurgie cervico-faciale

الدكتور علوان محمد أمين
أمراض جراحة الأنف والأذن والحنجرة
جراحة الوجه والعنق

- Traitement de la surdité
- Chirurgie de la thyroïde
- Traitement du vertige
- Prise en charge du ronflement
- Rhinite Allergique
- Chirurgie endoscopique
- Ancien médecin à l'hôpital
20 Aout Casablanca

Casablanca le :



Spécialiste de la Thyroïde

أخصائي الغدة الدرقية

طبيب سابق بمستشفى 20
غشت الدار البيضاء

الدار البيضاء في:

08 Juillet 2023

2550

TOPSYNE GEL



1 app x 2 /jour pdt 1 semaine

39,00

NURODOL 400 MG



1 comprimé x 3 / jour pendant 7 jours

23,00

OXYMAG



1 cp le soir pendant 1 mois

53,10

RELAXOL



2 cp x 2 / jour pendant 1 semaine

Pharmacie Omariya Casablanca
Rue 49 Lot. Omariya Mosquee Omariya
Hay Inara, Ain Chock - Casablanca
Tél.: 0522 52 36 29

Pharmacie Omariya Casablanca
Rue 49 Lot. Omariya Mosquee Omariya
Hay Inara, Ain Chock - Casablanca
Tél.: 0522 52 36 29

29660

Angle Boulevard Al Qods et bd Haifa, Résidence Ryad Al Qods gh2,
Ain Chock - Casablanca- Tél: 0522 50 04 40 - 06 22 13 54 04
Urgence : 0610 88 02 35 Site web :www.orlcasa.com



RELAXOL 500MG/2MG
CP B20
P.P.V : 53DH10
LOT : 235601V
PER : 02/2026
6 118000 060833



→ 25,50 Ged



Lot / Batch n°:

22293
04/24
89,00

Exp. date:

PPC (DH):

LOT 211484
EXP 04/2024
PPV 99.00DH